

Solidaires 30

Le journal de l'Union syndicale **Solidaires 30**

SNABF Solidaires Union SNUI Sud Trésor Solidaires Sud Caisse d'Epargne
Sud Conseil Général Sud Crédit Agricole Mutuel Sud Education Sud Etudiants
Solidaires Industrie Développement Durable Sud Mairie de Nîmes-SIFP Sud Rail
Sud Pompiers Sud Collecte Propreté Urbaine Sud PTT Sud Santé - Sociaux
Solidaires Retraité(e)s 30 Sud Transports Urbains Sud Travail Affaires Sociales

N° 15 - janvier 2016

URGENCES

**SOCIALE
SALARIALE
ECOLOGIQUE**

**L'ETAT D'URGENCE
ne doit pas cacher...
LES TAS D'URGENCES !**

Union
syndicale
Solidaires

Édito...

C'est maintenant ou jamais !

Le début d'année est en général le moment où l'on prend des bonnes résolutions. Des bonnes résolutions qui s'inscrivent dans un contexte particulièrement défavorable.

Climat sécuritaire à outrance avec un *état d'urgence* qui justifie et légitimise un peu plus encore l'État policier.

Climat de répression anti syndicale, avec, pour dernier épisode en date, la condamnation des ouvriers de Goodyear à de la prison ferme.

Climat d'un mouvement social qui manque cruellement de coordination et d'envergure.

C'est dans ce climat que s'inscrit la journée d'action Fonction publique. Une journée d'action qui se justifie tant les attaques sont nombreuses.

Confrontés aux réformes tous azimuts, les agents de la fonction publique, connaissent aujourd'hui une très forte dégradation de leurs conditions de vie au travail :

- la réforme territoriale qui se mène à marche forcée et qui transforme l'organisation administrative de l'Etat à la Territoriale,

- l'ensemble des réformes qui traversent tous les secteurs de la fonction publique (l'éducation, la santé, le social, l'ONF, l'Onema, etc...),

- le projet de loi de finances qui valide une nouvelle année d'austérité et une nouvelle vague de suppressions d'emplois dans de nombreux secteurs,

- le PLFSS qui poursuit la lente dégradation de notre protection sociale.

Autant de raisons qui doivent nous pousser à agir maintenant !

C'est pour toutes ces raisons que SOLIDAIRES, avec la CGT, FO, et la FSU appelle à la mobilisation en ce début d'année 2016 : avant les négociations salariales et pour mieux peser sur celles-ci, au moment où la réforme territoriale se mettra en place dans les nouvelles régions.

Faisons de cette période un moment fort de mobilisation.

Un moment qui pourra donner confiance en l'action collective en ces temps de peur, de repli sur soi et de recul envers la revendication syndicale.

Un moment qui pourra jeter les bases d'un mouvement social offensif pour clamer, comme le disent les Zapatistes, *Ya basta !*

**Toutes et tous en grève
et en manifestation
le mardi 26 janvier 2016 !**

Solidaires Gard

SOMMAIRE

- P.1, Édito.
- P.2, Lutte au mas Careiron.
- P.3 et 4, Austérité pour les profs !
- P.4, la SCOP Cévennes Livres /Ordi solidaire
- P. 5, Les agents de la mairie de Nîmes en lutte.
- P.6, nous ne nous taisons pas ! Goodyear : Justice de classe !
- P.7, un toit c'est un droit !
- P. 8, Solidaritat n°6.

Communiqué de l'intersyndicale du CH le Mas Careiron suite à la grève et la négociation du 5 janvier



Après près de 18 mois de lutte l'intersyndicale de l'hôpital du mas Careiron (FO-CGT-SUD-USP), toujours unie, a vu ses propositions enfin acceptées par l'équipe de direction, désormais, elle, décimée (directeur "absent" depuis plus d'un mois, DRH "remplacé", directrice des soins partie fin décembre...).

Après d'âpres négociations sur le temps de travail, qui n'ont pu finalement s'ouvrir, en septembre 2015 qu'à la suite de mobilisations massives de l'ensemble des personnels, la direction a dû revenir sur le plan d'économie décidé en 2014 et qui, notamment, prévoyait la suppression pure et simple de 11 jours de repos, liés aux accords de 2002 sur la réduction du temps de travail ...

N'acceptant de ne concéder que 3,5 jours , avec l'accord des personnels réunis en AG , l'intersyndicale a tenu bon sur des positions dont l'impact économique a finalement été reconnu par la direction et n'a jamais accepté de diviser les catégories de personnels (soignants, administratifs,

techniques), revendiquant un accord égal et équitable pour tous. Après étude technique de la mise en place de cet accord, sa signature devra intervenir définitivement le 28 janvier, au terme d'une lutte qui aura duré près de 18 mois !

Mais la mobilisation doit rester intacte , car l'austérité induite par la politique gouvernementale en matière de santé, relayée par l'ARS (Agence régionale de santé, qui va désormais siéger à Toulouse, dans la nouvelle grande région) précarise toujours l'accès aux soins, notamment pour les secteurs les plus désertifiés ou les populations les plus précarisées.

Une nouvelle lutte se profile sur la question des temps médicaux, les médecins partis en retraite ou par mutation à la fin de cette année n'étant pas remplacés , impliquant notamment que des consultations dans les centres médico-psychologiques demeurent sans médecins (!) (comme à Ganges ou au Vigan), ou que des structures de pédopsychiatrie envisagent de se regrouper , faute d'un

nombre suffisant de médecins et de soignants pour les faire fonctionner (à Bagnols-sur-Cèze).

Il faut également noter que des réductions "masquées" de personnels interviennent toujours , sous forme de non renouvellement de contrats des agents précarisés (CDD, Stagiaires etc ..) et par l'absence de remplacement des départs en retraite, qui mettent en péril, à très court terme , le fonctionnement de l'établissement dans tous les secteurs (soignants, administratifs et techniques)

.Et, même si un accord sur la gestion du temps de travail se profile, rappelons que les médiateurs, nommés cet été, avaient préconisé que des négociations s'ouvrent sur 2 autres points importants : le retour à l'équilibre financier (mis en péril par les restrictions budgétaires orchestrées par l'ARS) , et sur la question du fonctionnement des structures médico-sociales de l'établissement pour lesquelles un audit était indiqué.

FO-CGT-SUD-USP

Dans l'Éducation comme ailleurs, l'austérité est la règle !

Une année scolaire de plus, d'où nous tirons un constat d'insuffisance de l'État en matière d'éducation ! Les engagements du candidat Hollande semblent bien loin : où sont les 60 000 postes promis ? Nous les cherchons toujours, la politique de recrutement n'est pas à la hauteur des besoins, l'État ne recrute pas, il remplace simplement les départs en retraite.

Réforme des collèges

Le 17 septembre dernier, nous sommes une nouvelle fois descendus dans la rue pour réclamer l'abrogation de la réforme des collèges 2016. La grève et les manifestations ont été plus suivies que celles du mois de juin 2015. Dans le Gard, près de 40 % des enseignants de collège étaient en grève. Le gouvernement persiste dans son mépris, et refuse de nous entendre. Rappelons que 87 % des enseignants sont opposés à cette réforme !

L'austérité est le maître mot de cette réforme, on demande aux enseignants de prendre sur les horaires disciplinaires pour faire des Enseignements Pratiques Interdisciplinaires, ce qui réduira le temps consacré à l'acquisition des savoirs fondamentaux. La réforme permet aux chefs d'établissement une marge d'autonomie de 20 % sur le temps pédagogique. Ils vont ainsi pouvoir faire des choix d'établissement. Cette réforme introduit de fait le principe de l'inégalité territoriale, car d'un établissement à l'autre, les élèves ne suivront pas la même progression et auront des enseignements différents en fonction du profil sociologique des établissements. Les établissements situés dans les quartiers défavorisés s'en tireront moins bien que les établissements de centre ville. Il est prévu que les élèves bénéfici-



eront d'un accompagnement personnalisé dès la sixième, or le ministère garde secret le rapport concernant le même dispositif au lycée. Ce que dit l'expérience du terrain est que ce dispositif est un échec et le restera, tant que l'on fera de « l'accompagnement personnalisé » à 29 élèves au collège ou à 37 au lycée ! Où est donc la personnalisation des l'accompagnement avec de tels effectifs ?

Dans les documents du ministère, il ressort que la mise en place de la réforme des collèges se fera aux dépens des lycées, le ministère va ponctionner sur les moyens des lycées, ce qui est inacceptable.

Stop aux pratiques managériales

Le gouvernement veut passer en force sur la réforme « collège 2016 », le ministère relayé par les rectorats a mis en place un programme de formations à la réforme. Cela représente un volume total de 10 demi-journées, ce qui est le maximum autorisé pour la formation continue des personnels. Dans plusieurs académies, les collègues se sont vus refusés leurs demandes de formations dans le cadre des Plans académiques de formations, parce que notre employeur prétend nous imposer

ser les formations pour nous préparer à la réforme.

Les rectorats ont commencé les sessions de formations dans les académies pendant les vacances de la Toussaint. C'est une première que d'organiser des formations hors de notre temps de travail ! Les pressions hiérarchiques se sont multipliées pour que les collègues aillent à ces formations, *Sud Éducation* et les syndicats de l'intersyndicale ont rappelé au ministère que ces formations n'étaient en rien obligatoires.

Les corps d'inspections sont sortis de leur réserve et partent à l'assaut des établissements pour forcer les collègues à mettre en place une réforme dont ils ne veulent pas. Les inspecteurs de l'académie de Montpellier ont même signé un courrier, où ils font pression sur les coordonnateurs de discipline pour qu'ils servent de relais à la mise en place de la réforme, faisant d'eux un échelon hiérarchique intermédiaire : ce qu'ils ne sont pas !

L'Éducation prioritaire

La rentrée 2015 est riche : nous testons cette année la mise en place de la nouvelle réforme de l'éducation prioritaire, avec sa classifi-

cation REP et REP+ ! Là encore, rien n'a changé ! On nous a promis des moyens que nous n'avons toujours pas. Il nous manque toujours des personnels de *vie scolaire* en nombre suffisant pour nous permettre d'encadrer au mieux les élèves dans les établissements.

Le recteur de l'académie de Montpellier nous a affirmé qu'on pouvait faire de l'éducation prioritaire à 25 élèves par classe ; le décret en prévoyait 24 ! Cela reste trop, vu les difficultés que nous rencontrons dans ces établissements ! La réduction des effectifs à 15 élèves par classe en *éducation prioritaire* est une nécessité, car c'est le seul moyen de prendre en charge les difficultés de nos élèves et de faire en sorte qu'ils les dépassent.

Pour les établissements en Rep+, nous bénéficions d'une pondération horaire, qui nous décharge d'1h30 dans nos emplois du temps.

Cette décharge horaire est une reconnaissance de la pénibilité liée à l'exercice de nos métiers dans les établissements de l'*éducation prioritaire*. Ce temps nous sert également à la concertation des équipes pédagogiques, afin de mieux coordonner notre intervention envers les élèves.

Le recteur de l'académie de Montpellier, dans un courrier daté du 8 octobre, fait remarquer que la Nation fait un effort sans précédent pour nous octroyer la pondération. Madame la rectrice oublie que l'année dernière les recteurs ont tous vu leur prime de fonction augmenter (+ 10500 €), portant celle-ci à l'équivalent du salaire annuel d'un professeur des écoles (environ 24 000 €/an). Il est de bon ton de rappeler à Madame la rectrice que nos salaires sont gelés depuis de trop nombreuses années. Marylise Lebranchu, ministre de la Fonction Publique informait ré-

cemment Emmanuel Macron que cette situation avait conduit à une économie de près de 10 milliards d'euros. Les enseignants ont largement contribué à l'effort de la Nation ! Nous sommes en première ligne dans des quartiers ghettoïsés, abandonnés depuis trop longtemps par les gouvernants de ce pays !

En matière d'éducation comme dans d'autres, les choix à faire sont des choix politiques. Les services publics, au service de l'ensemble de la population, ne doivent pas faire l'objet de politiques d'austérité. Faut-il rappeler que le CICE, attribué à des entreprises qui suppriment des postes (c'est le cas de Sanofi, qui a pourtant bénéficié d'un crédit d'impôts de 27 millions d'euros!), a coûté 20 milliards d'euros au budget de l'État en 2014 ?

Bruno (SUD éducation Gard)

Microsoft se paie l'Éducation Nationale

Le ministère nous le dit : l'école contribue au projet d'une société de l'information et de la communication pour tous. Elle forme les élèves à maîtriser ces outils numériques et prépare le futur citoyen à vivre dans une société dont l'environnement technologique évolue constamment.

En novembre dernier, Axel Lemaire (Secrétaire d'État au Numérique) tirait les conclusions de la consultation sur le numérique : « *Il y a des générations d'informaticiens qui ont l'habitude d'utiliser certains logiciels propriétaires, cela suppose une réappropriation de l'outil (...). Le logiciel libre est l'un des moyens de reprendre le contrôle des systèmes d'information* ».

Pour aider les futurs citoyens à prendre leur marque, Najat Vallaud-Belkacem a décidé d'offrir aux élèves le meilleur des mondes. Le 30 novembre dernier, elle annonçait tout sourire un partenariat avec ... Microsoft.



Najat Vallaud-Belkacem et Alain Crozier, président de Microsoft France

Pour faire des têtes bien pleines, l'accord mobilisera l'appareil institutionnel :

« *Les chefs d'établissements et les cadres académiques constituent l'encadrement de terrain qui porte la responsabilité de convaincre et de mobiliser les enseignants. C'est le maillon le plus important de la chaîne éducative. (...) L'objectif serait de toucher 2500 chefs d'établissements.*

Pour rappel, Microsoft a été condamné plusieurs par l'Union Européenne pour abus de position dominante.

Il existe pourtant des alternatives... La gendarmerie nous montre le chemin en migrant 85 000 ordinateurs sous Linux (économisant au passage 2 millions d'euros par an).

Pour ceux qui seraient plus sensibles aux alternatives coopératives, la SCOP Cévennes Libres développe le programme

Ordi Solidaire

proposant des ordinateurs sous logiciels libres reconditionnés dans un cadre d'Économie Sociale et Solidaire.

Cévennes Libres

.....
Texte intégral de l'accord :

http://cache.media.education.gouv.fr/file/Partenaires/17/7/file/Partenaires/17/7/convention_signee_506177.pdf

Pour protester, c'est ici :

<http://www.april.org/microsoft-educ-nat-partenariat-indigne/>

Libérez-vous :

<http://www.ordi-solidaires.fr>

<http://www.linuxdu.org>

<http://www.april.org/>

Les agents des ateliers de la Mairie de Nîmes en lutte



Depuis plus d'un an maintenant, les agents de la mairie de Nîmes du S.I.P. (Service Intervention Proximité regroupant les ateliers, Allo Bâtiments, les Pôles manutention et nettoyage) sont mobilisés afin de se faire entendre.

Le 17 décembre 2015 c'est donc tout ce service qui était en grève, avec le soutien des syndicats SUD, CGT et FO. A midi, un rassemblement des grévistes était organisé devant les locaux techniques de la Mairie. SUD Mairie a pu compter, à cette occasion, sur la présence de militant-e-s de Solidaires 30 venu-e-s les soutenir.

Le S.I.P. à la mairie de Nîmes, est un service qui regroupe une cinquante d'agents et différents corps de métiers : électriciens, peintres, menuisiers, plombiers, etc. Ce sont eux qui interviennent au quotidien dans différents lieux municipaux, que cela soit dans les écoles, les gymnases et autres bâtiments communaux. Toutes leurs interventions nécessitent une certaine technicité, obligeant par ailleurs la plupart des agents à effectuer diverses formations (technique, sécurité, etc.).

Refus d'entamer des négociations
Après plusieurs courriers et demandes de rendez-vous sans réponses, et devant le refus de la

Direction des Services d'entamer des négociations, il aura fallu occuper pacifiquement en juin dernier le bureau du maire pour être (enfin !) écouté. Depuis cette date, trois réunions de négociations entre la direction, les représentants des trois syndicats et des agents mandatés ont permis à ces derniers d'exposer leurs revendications : augmentation des salaires, reconnaissance des qualifications et compétences, maintien des effectifs, amélioration des conditions de travail et la prime NBI « zones urbaines sensibles » pour tout le service.

Les réponses données n'ont pas été à la hauteur des exigences des agents et les maigres propositions sont dérisoires au vue des attentes du personnel ! Pire, certains agents se verront supprimer la prime NBI « zones urbaines sensibles » !

En parallèle aux revendications spécifiques à chaque service, ce combat mené reflète une généralité qui concerne de nombreux agents de catégorie C de la ville de Nîmes. Il est donc urgent d'agir pour revendiquer une amélioration des conditions de travail, une augmentation des salaires de 100 euros et que soit revu le Régime Indemnitaire (RI).

Petit rappel : le RI constitue l'ensemble des primes (de responsabilité, d'encadrement, etc...) dont le montant est fixé par l'autorité territoriale. Pour la majorité d'entre nous, le RI est un des plus bas de France. SUD Mairie de Nîmes demande un Régime Indemnitaire égalitaire et détaillé, qui reconnaisse le travail et les compétences pour mettre fin à un système de primes particulièrement alléchantes privilégiant les plus gros salaires ! Il faut tout de même savoir que certains cadres touchent une prime mensuelle de plusieurs milliers d'euros !

Le rapport de force avec la Mairie se poursuivra dans les mois à venir. D'autant que l'année 2016 s'annonce pour nous sous le signe de l'austérité et de la suppression d'une centaine de poste (contractuel-les non renouvelé-es, départs à la retraite non remplacés, etc.).

A l'heure où la fonction publique est de plus attaquée, nous continuerons à nous mobiliser pour défendre nos droits et notre statut, pour un service public de qualité et de proximité au service de tous et toutes.

Gérald
(SUD Mairie de Nîmes)

Contre l'état d'urgence : nous ne nous taisons pas !

Suite aux terribles attentats du 13 novembre dernier, la situation sécuritaire et répressive a pris une dimension très particulière. La mise en place de *l'état d'urgence* (votée à la quasi-unanimité des parlementaires, de droite comme de gauche) permet au gouvernement de réprimer tout mouvement social ou toute contestation (interdiction de manifester...) et de museler ceux et celles qui s'opposent aux politiques anti-sociales du gouvernement : on a vu les perquisitions massives dans les milieux militants écologistes, les nombreuses assignations à résidence. Il ne fallait surtout pas venir déranger et perturber le déroulement de la COP 21 !

Les militant-es qui décident de braver cette interdiction de manifester se voient interpellé-es, mis-es en garde à vue... Comme on a pu le voir ce dimanche 29 novembre 2015 avec l'arrestation de centaines de camarades syndicaux ou

d'organisations politique. Le gouvernement cherche à instaurer un climat de peur pour faire taire ceux et celles qui s'opposent.

C'est dans ce contexte que *Solidaires 30* et d'autres organisations (CNT 30, NPA 30, AL 30, FA 30/84 et *les Indignés*) ont organisé un rassemblement pour dénoncer cet état d'urgence qui réduit nos libertés pour « plus de sécurité » et qui essaie de réduire au silence toute contestation. Nous étions donc une soixantaine de personnes, venues le samedi 12 décembre 2015 à Nîmes pour demander l'arrêt immédiat de *l'état d'urgence* et l'arrêt de toutes les procédures judiciaires à l'encontre de l'ensemble des militant-es inculpé-es.

Mais on ne s'arrête pas là ! En effet, le 3 février prochain sera mis en débat à l'Assemblée Nationale la proposition d'inscrire cet état d'urgence dans la constitution (ce qui le rendra incontestable et aura pour effet d'instituer de fait un *état*



d'urgence permanent), ainsi que la déchéance de nationalité (qui rappelle le est une mesure depuis longtemps portée par l'extrême droite). Un comité plus large cette fois-ci s'est créé sur Nîmes pour combattre ces mesures liberticides. *Solidaires 30* s'inscrit bien évidemment dans ce comité *Sortir de l'état d'urgence*. Comme dans beaucoup d'autres villes en France une manifestation aura lieu le samedi 30 janvier à Nîmes.

Charlotte (Solidaires 30)

Justice de classe contre les 8 de Goodyear

Inacceptable la condamnation à 9 mois ferme pour les 8 travailleurs de Goodyear Amiens, dont le seul crime est qu'ils se sont battus avec dignité pour sauvegarder leur emploi, c'est-à-dire tout simplement leur moyen d'existence.

Après les salarié-es de Continental, les salarié-es d'Air France, l'inspectrice du travail Laura Pfeiffer et tant d'autres anonymes licencié-es pour oser dire non, nous ne pouvons que constater que la justice accorde plus d'importance aux états d'âme de cadres bousculés qu'aux victimes de leurs plans sociaux.

Pour les travailleurs et les travailleuses c'est la double peine ! Dans ce pays, il vaut mieux être un délinquant en col blanc, truffer le



fisc ou détourner l'argent public qu'un-e salarié-e qui lutte contre la fermeture de son usine : il y a moins de risques !

Justice de classe

Cette condamnation des Goodyear confirme, en tout cas, que la lutte de classe existe bien et que la justice a choisi son camp : celui des patrons et des actionnaires !

Elle vient confirmer la volonté de criminaliser la lutte syndicale, la lutte pour l'emploi, la lutte contre

l'injustice, et pour la dignité de tous ceux et celles qui, chaque jour, subissent le diktat capitaliste.

Pour l'Union syndicale Solidaires la vraie urgence est de continuer à faire des propositions alternatives, à se battre dans les entreprises et dans la fonction publique pour défendre les intérêts des salarié-es et porter un projet de transformation sociale, répondant aux impératifs de partage du travail et des richesses, aux questions écologiques et à une autre organisation du travail.

Ces condamnations n'entameront en rien notre combativité. Bien au contraire elles renforcent notre détermination et notre engagement.

Solidaires 30

1 toit c'est un droit : création d'un comité DAL à Nîmes

Après la lutte contre le « camp de la honte » qui s'est terminée, après plus de 2 ans, par le logement de la plupart des familles concernées, des militants (issus du *collectif Roms*, mais aussi d'autres), se sont rencontrés sur la question du logement.

Le sujet du logement est une expression des injustices sociales, alors que c'est une condition absolue pour vivre décemment, mener une scolarité, trouver un travail, être en bonne santé.



Le droit au logement, est un droit constitutionnel depuis 1946, un droit de l'homme universel depuis 1948. Le logement est un droit pour tous : migrants « économiques », réfugiés, SDF, Roms, mal logés, hébergés.

Des milliers de logements vides sur Nîmes !

Nous savons qu'il existe sur Nîmes des milliers de logements vacants (il y en aurait entre 700 et 800 rien que dans le parc HLM). Quand on sait le nombre de personnes sans logement ou mal-logées sur Nîmes, c'est inacceptable.

Nous avons décidé de nous mobiliser et de mobiliser autour d'un mot d'ordre simple : *que l'on soit d'ici ou d'ailleurs, un toit c'est un droit !*

Pour mener la lutte collective, sans se substituer aux associations déjà présentes sur le terrain, et connaissant l'efficacité, en terme de formes d'action, du DAL (Droit Au Logement) au plan national, il a été décidé de s'engager vers la création d'un comité **DAL Nîmes**. Ce comité est composé de militants, de personnes directement concernées et il est soutenu par un certain nombre d'associations. *Solidaires 30* déjà présent

au sein du *collectif Rom*, est partie prenante de cette initiative. Au plan national, *Solidaires* est au nombre des soutiens du DAL.

Une réunion publique (quelques dizaines de participants) a déjà eu lieu à Nîmes en novembre dernier avec JB Eyraud, porte-parole national.

L'AG constitutive du comité DAL Nîmes aura lieu le 28 janvier prochain à 18h30 à Pablo Neruda.

Solidaires Gard s'impliquera pleinement dans les initiatives futures du DAL.

Pierre (Solidaires 30)

Fin de la gratuité des transports urbains dans l'agglomération Nîmoise...

La communauté de l'agglomération Nîmoise a décidé de manière unilatérale de supprimer la gratuité des transports urbains pour les titulaires du RSA, les demandeurs d'emplois, les handicapés et les personnes de plus de 65 ans au motif que "... Parfois des personnes demandaient cette carte et ne voyageaient pas, et que ça coûte cher (Propos du délégué aux transports de la communauté d'agglomération, William Portal, Maire de Marguerittes). "



L'Union Solidaires Transports et *Solidaires Gard* condamnent cette décision. Notre organisation syndicale appelle l'ensemble de la population, soutenue par les associations, organisations syndicales à s'opposer à cette remise en cause.

Est-il normal que nos impôts financent :

- La construction d'une nouvelle ligne de *tram* dont les véhicules coûteront dix fois plus chers que des autocars?
- Une filiale de la SNCF, Kéolis dont 30% des bénéfices vont à des actionnaires québécois qui détiennent des fonds de pension ?

François (Solidaires 30)

La revue de Solidaires Gard, Solidaritat n°6, est sortie !

Avec un peu de retard sur le calendrier que nous avions prévu, le nouveau numéro de la revue de Solidaires 30, *Solidaritat*, est enfin disponible. Un retard de parution, dû à la lourdeur du travail de finition (maquettage, corrections syntaxiques et orthographiques) qui a une explication en lien avec ce qui fait l'originalité et l'essence de notre revue. A savoir : une revue "artisanale" qui est le fait d'un travail de militant-e-s d'un Solidaires local, non rémunéré-e-s sur la base du volontariat et de l'autogestion, qui se donnent, avec passion, le projet de proposer une revue, on l'espère, de qualité.

Une revue qui aborde des thématiques en lien avec l'actualité syndicale et sociale de notre département certes mais qui peut aussi s'intéresser à des sujets plus larges : que ce soit l'actualité nationale ou internationale.

Pour ce numéro 6 qui ne fait pas moins de 76 pages, une ouverture quant aux thèmes abordés une fois de plus. Une fois encore aussi, le souci de mettre en avant certains articles en occitan mais aussi, après un article en picard dans le numéro précédent, cette fois-ci un poème en arabe !

Une ouverture, enfin, quant aux plumes sollicitées, puisque si l'essentiel de nos articles sont produits par des adhérent-e-s de Solidaires 30, nous ou-

vrons, ce qui est la vocation de notre revue, nos pages à des signatures extérieures (acteurs et actrices du mouvement social gardois ou non), considérant que le débat s'enrichit par la confrontation des points de vue.

Nous en profitons d'ailleurs pour remercier pour leur contribution à ce numéro : Pierre Stambul (UJFP), Schlo-mo Sand, Nicole Ziani (AFPS), Said Bouamama, Philippe Gasser (USP), Bernard Noël, Claude Cordel (SUD Rail 34), Bernard Vire (CGT Alès), Gérard Gourguechon (Solidaires UNIRS), Pierre Peguin (Coordination anti-nucléaire), Catherine Lebrun (Solidaires SN), Frédéric Bodin et Hervé Mazure (Commission antifasciste de Solidaires).

L'aventure de notre revue continue donc. Un cas, il faut le noter, sans fioriture, quasi exceptionnel de revue de réflexion syndicale, produite par une Union départementale d'un syndicat quelle que soit son étiquette.

La revue est disponible au local de Solidaires Gard (6 rue Porte d'Alès à Nîmes). Nous pouvons aussi vous l'envoyer en nous contactant : solidaritat@outlook.fr

Le Comité de rédaction de Solidaritat.



Samedi 4 Juin 2016 : C'est la Fête de Solidaires 30 !

Le samedi 4 juin de 9h à 23h aura lieu la fête de Solidaires Gard à la salle municipale de Saint Génies de Malgoires.

Au programme : débats, tables de presse des syndicats composant Solidaires Gard mais aussi d'organisations amies, restauration et bar autogérés, espace enfants et soirée festive. Le programme est en court de finalisation, vous en saurez plus dans les mois à venir...

Une date déjà à marquer d'un fer rouge dans vos agendas.

**La lutte c'est bien,
la fête ça l'est aussi !**

Contact :

Solidaires 30

6 rue porte d'Alès 30000 Nîmes

Tél/Fax :04.66.36.86.70 - Mail : solidaires.gard@laposte.net